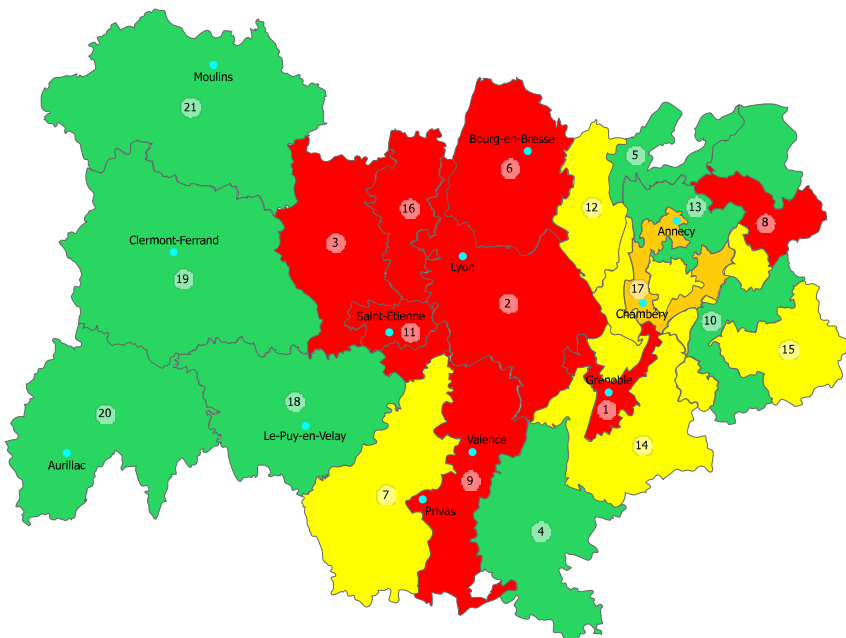


### >> Vigilance



	Bassin(s) d'air concerné(s) par une vigilance (Département(s))	Polluant(s) en cause	Prévision de seuil dépassé en µg/m <sup>3</sup>
1	Bassin grenoblois (38)	PM10	50
2	Bassin lyonnais / Nord-Isère (38-69)	PM10	80
3	Contreforts Massif Central (42)	PM10	50
6	Ouest Ain (01)	PM10	50
7	Ouest Ardèche (07)	PM10	50
8	Vallée de l'Arve (74)	PM10	50
9	Vallée du Rhône (07-26)	PM10	50
11	Bassin stéphanois (42)	PM10	50
12	Zone alpine Ain (01)	PM10	50
14	Zone alpine Isère (38)	PM10	50
15	Zone alpine Savoie (73)	PM10	50
16	Zone des Coteaux (69)	PM10	50
17	Zone urbaine Pays de Savoie (73-74)	PM10	50

**Pas de vigilance particulière**

**Vigilance Jaune**

Dépassement ponctuel, soit 1 jour, (J ou J+1) seuil information

**Vigilance orange**

Dépassement ponctuel, soit 1 jour, (J ou J+1) seuil alerte premier niveau OU  
Dépassement persistant, soit 2 jours consécutifs seuil information (J et J+1)

**Vigilance rouge**

Dépassement ponctuel, soit 1 jour, (J ou J+1) seuil alerte second niveau OU  
Dépassement persistant, soit 2 jours consécutifs ou plus, seuil alerte premier niveau OU  
Dépassement persistant, soit 4 jours consécutifs ou plus, seuil information, de J-2 à J+1

### >> Commentaire de la situation et de l'évolution

Vendredi 24 janvier, les taux de pollution sont restés globalement élevés dans la région, en lien avec une très forte stabilité des masses d'air, favorable à l'accumulation des polluants à basse altitude.

Samedi 25 janvier, une diminution progressive des concentrations en particules fines est attendue sur l'ouest de la région, qui bénéficie d'un léger brassage. Sur le centre et l'Est en revanche, les inversions thermiques restent en place et piègent les polluants émis au sol. Huit bassins d'air restent donc en vigilance rouge, et cinq autres sont placés en vigilance jaune ou orange durant les 24 prochaines heures.

Dimanche 26 janvier, les conditions météorologiques devraient commencer à devenir moins favorables à l'accumulation des particules, avec des températures en légère hausse et quelques ondées éparées. Les taux de pollution devraient commencer à diminuer, même si la qualité de l'air restera globalement médiocre.

Lundi 27 janvier, une amélioration plus franche de la situation est attendue avec l'arrivée du vent de sud qui devrait contribuer à disperser les émissions polluantes.

# VIGILANCE POLLUTION DE L'AIR

## RECOMMANDATIONS

Valable pour les épisodes de **type combustion**

### » Se protéger pour limiter mon exposition

**A noter :** au-delà des effets à court terme lors des épisodes de pollution, les principaux impacts de la pollution de l'air sur la santé sont liés à l'exposition continue, tout au long de la vie.

**Populations vulnérables :** femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques.

**Populations sensibles :** personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, personnes

#### Population générale



Continuez d'aérer votre domicile



Limitez vos activités physiques intenses



Demandez conseil si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque

#### Personnes sensibles et vulnérables



Eloignez vous des grands axes routiers aux périodes de pointes



Évitez les activités physiques intenses en plein air



Reportez les activités qui demandent le plus d'effort



Demandez conseil si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque

► [Voir le site internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes](#)

### » Agir pour limiter mes émissions

#### Particuliers



Maîtrisez la température de votre logement (19°C)



Évitez de brûler vos déchets verts



Si vous vous chauffez au bois, veillez à utiliser un appareil performant



Utilisez des modes de transport limitant les émissions polluantes

#### Professionnels



Reportez l'écoquage et toutes opérations de brûlage à l'air libre



Limitez l'utilisation des pesticides et les épandages d'engrais



Reportez ou réduisez les activités émettrices de polluants atmosphériques



Réduisez l'utilisation des groupes électrogènes

#### Collectivités



Maîtrisez la température de vos bâtiments (19°C)



Proposez des tarifs attractifs pour l'usage des transports les moins polluants



Réduisez l'activité des chantiers ou prenez des mesures limitant leurs émissions, comme l'arrosage



Favorisez les pratiques de mobilité les moins polluantes